



## Video atteinte à la vie privée

Par **mystere51**, le **07/05/2009** à **08:22**

Bonjour,

J'avais déjà mis un post pour ce pb.

Cela fait 1 mois que la plainte à la vie privée de ma fille a été déposée, et pas de nouvelles (courrier).

Est ce long ?

Ma fille ne veut plus retourner au lycée, depuis elle est majeure.

En fait, il s'agit d'une vidéo d'elle (relation intime avec un garçon), lui avait filmé et un autre ado, a usurpé cette vidéo, qui a fait le tour du lycée ou étudie ma fille, envoié par bluetooth, et même via MSN.

Je ne sais pas si ma fille sera dédommagée, en plus d'un préjudice moral.

Dans la plainte, nous avons donné le nom et le n° de tel de celui qui commencé à diffusé cette vidéo, mais nous ne savons pas si il a été convoqué.....

Faut il attendre, ou bien dois je contacter le commissariat pour connaitre le suivi?